

possession, et que les Espagnols l'évacuaient en vertu du traité de paix; il entra dans le vaisseau qui devait porter le Gouverneur de cette place, à la Vera-Cruz. Le Père y fut accueilli par les Pères espagnols du collège, avec la plus grande charité; peu après il fut associé à la province que les Jésuites ont au Mexique, par le P. François Zéballos, supérieur de cette province; sa lettre écrite à ce sujet exprimait les sentiments les plus généreux et les plus chrétiens, et tous les Jésuites bannis des terres de la domination française y étaient invités à la même retraite. Le P. Le Prédour était aux Alibamons à une distance d'environ deux cents lieues; il fallut beaucoup de temps pour lui faire parvenir la copie de l'arrêt; et, après qu'il l'eut reçue, il fut obligé d'attendre des occasions pour se rendre au fort de la Mobile, et de là, à la Nouvelle-Orléans. On a appris depuis peu qu'il est de retour en France. Il ne restait donc plus à faire partir que le P. Baudoin, supérieur de toutes les missions; mais il était âgé de soixante-douze ans, infirme comme on le peut croire d'un homme qui avait passé trente-cinq ans dans la Louisiane; et de ces trente-cinq ans, vingt environ, au milieu des bois, avec les Chactas; il n'avait ni parents, ni habitude en France; étant né au Canada, on lui permit de demeurer. On lui constitua un pension de neuf cents livres qui équivaldrait en France à la somme de trois ou quatre cents francs. M. Boré ancien habitant du pays, lui offrit de se retirer avec lui sur sa terre, et prouva ainsi la sincérité de l'amitié qu'il avait toujours marquée envers les Jésuites.

Cependant, le courrier dépêché aux Illinois pour y porter l'arrêt, arriva la nuit du 23 septembre au fort